Image not found or type unknown

Séparation et travail au foyer

Par **irma**, le **10/01/2008** à **16:06**

Je suis gardienne agréee, je travaille donc chez moi. Nous sommes mon mari et moi propriétaires de notre maison. Je désire quitter mon mari sans perdre mon emploi actuel. Sachant que mon époux ne quittera pas facilement le domicile conjugal, n'y a-t-il pas des possibilités juridiques bien spécifiques prévues dans ce cas.

Par **guigui55**, le **25/01/2008** à **21:48**

bonjour,
je suis ds le meme cas que toi assistante maternelle agree je demande le divorce et j'ai consulte 3 avocats qui m'ont dit que je ne pouvais pas perdre la maison lieu de mon travail durant au moins la procedure apres tout depend si tu peux racheter sa part ou non
alors je fonce aucun juge ne peut mettre dehors une femme qui ravaille a son domicile
bon courage a toi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés